



Rapport d'Activité de l'Action Sociale Vieillesse 2025

SOMMAIRE

• Édito par Nathalie Moore.....	P.1
• Présentation de la Carsat BFC.....	P.2
• COG 2023- 2027 : quelles ambitions ?	P.3
• Nos projets phares 2025	P.4
• Niveau 1- Les conseils généralistes de prévention.....	P.6
• Niveau 2- La prévention primaire des effets du vieillissement.....	P.7
• Niveau 3- La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés.....	P.9
• Niveau 4- La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien aux lieux de vie collectifs destinés aux seniors.....	P.11
• Des partenariats phares pour répondre à nos enjeux et être aux côtés des retraités de la région.....	P.13
• Des services à destination des retraités et des partenaires.....	P.14
• Sites utiles et contact.....	P.16



Comprendre notre offre de services en vidéo

L'Assurance retraite a conçu une vidéo dédiée aux partenaires pour découvrir l'ensemble de notre offre de services.
[Visionnez la vidéo sur YouTube.](#)

En 2025, l'action sociale vieillesse de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté poursuit son engagement pour une action sociale structurée, équitable et efficiente, au service des retraités de la région. Fidèle à sa mission d'accompagnement des parcours de vie des retraités, elle renforce son action pour permettre à chacun de bien vieillir, le plus longtemps possible à domicile, dans un environnement adapté et en lien avec son territoire.

Face aux enjeux démographiques de la Bourgogne-Franche-Comté, la Carsat poursuit le déploiement d'une offre de services globale, structurée et accessible. Cette offre repose sur une articulation cohérente entre prévention, accompagnement des situations de fragilité et adaptation du cadre de vie, afin de répondre de manière adaptée aux besoins des assurés.

Elle s'inscrit dans une logique de coopération étroite avec les acteurs institutionnels, associatifs et locaux. Cette dynamique partenariale constitue un levier essentiel pour assurer la complémentarité des interventions et accroître l'efficacité des politiques conduites au bénéfice des retraités. Le renforcement de nos partenariats témoigne de notre mobilisation collective contre l'isolement social et en faveur de l'accès aux services quels que soient le lieu de résidence et le parcours de vie.

Les résultats obtenus illustrent l'engagement quotidien de nos équipes et de nos partenaires sur l'ensemble du territoire : progression des ateliers, actions de sensibilisation plus créatives pour toucher un public toujours plus large, augmentation du nombre de bénéficiaires et haut niveau de satisfaction des assurés accompagnés. Ils confirment la pertinence des orientations engagées et la capacité de la Carsat à adapter son action aux évolutions des besoins.

C'est collectivement que nous continuerons à relever les défis du vieillissement, en plaçant l'humain, la proximité et l'innovation au cœur de nos priorités.



Nathalie MOORE,
directrice de l'accompagnement
des publics fragilisés

PRÉSENTATION DE LA CARSAT

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est une structure de droit privé chargée d'une mission de service public qui exerce ses activités sous la tutelle de la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et de la Cnam (Caisse nationale d'Assurance Maladie).

L'État établit tous les 5 ans, avec les caisses nationales et pour chaque branche d'activité des Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG), qui définissent les missions à accomplir, les moyens de fonctionnement mis à disposition ainsi que les indicateurs quantitatifs et qualitatifs associés à atteindre. Ces conventions sont déclinées en région en Contrats Pluriannuels de Gestion (CPG), pour constituer les engagements de services Carsat.

Un organisme de Sécurité sociale, en charge de trois grandes missions

• La préparation et le paiement de la retraite des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté gère le compte retraite des salariés et des indépendants tout au long de leur vie professionnelle. Elle recueille auprès des entreprises les informations relatives à leur carrière. Objectif : produire un compte individuel de qualité permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

• L'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté

En proposant un accompagnement social aux assurés touchés par la maladie, l'accident, le

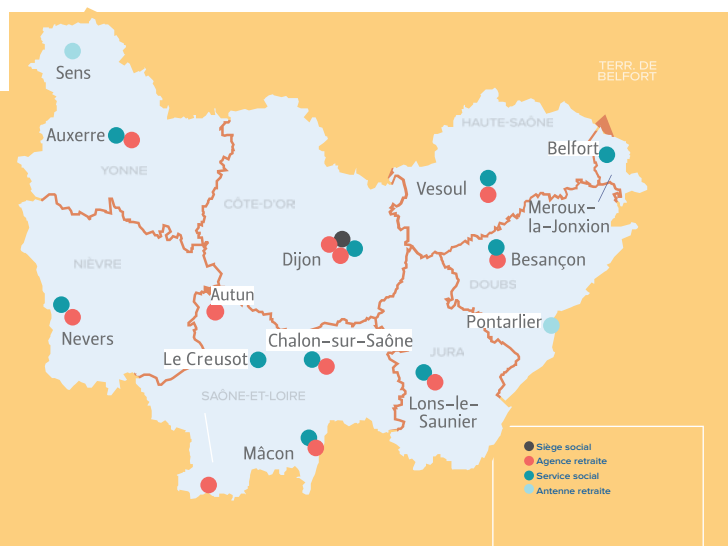
handicap, le Service social de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté met en acte la solidarité, valeur fondatrice de la Sécurité sociale. Il informe et conseille les assurés en situation de vulnérabilité sur les droits, les démarches et les ressources mobilisables, et les accompagne si nécessaire pour favoriser l'accès aux droits et éviter le non-recours aux soins. Pour les retraités fragilisés, la Carsat met en oeuvre l'aide OSCAR (Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite) pour leur permettre de continuer à bien vivre chez eux : aides à domicile, solutions pour adapter le logement, conseils en prévention... Par ailleurs, la Carsat développe des actions de prévention favorisant la préservation de l'autonomie et le capital santé des personnes âgées autonomes.

• La prévention et la tarification des risques professionnels

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est l'organisme de référence en matière de prévention des risques professionnels. Par ses actions de conseil et de contrôle en entreprise, la Carsat joue pleinement son rôle d'assureur des risques professionnels. À travers cette mission, il s'agit de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, et de participer à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises. Le rôle de la Carsat est également de calculer et de notifier, chaque année, le taux de cotisation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

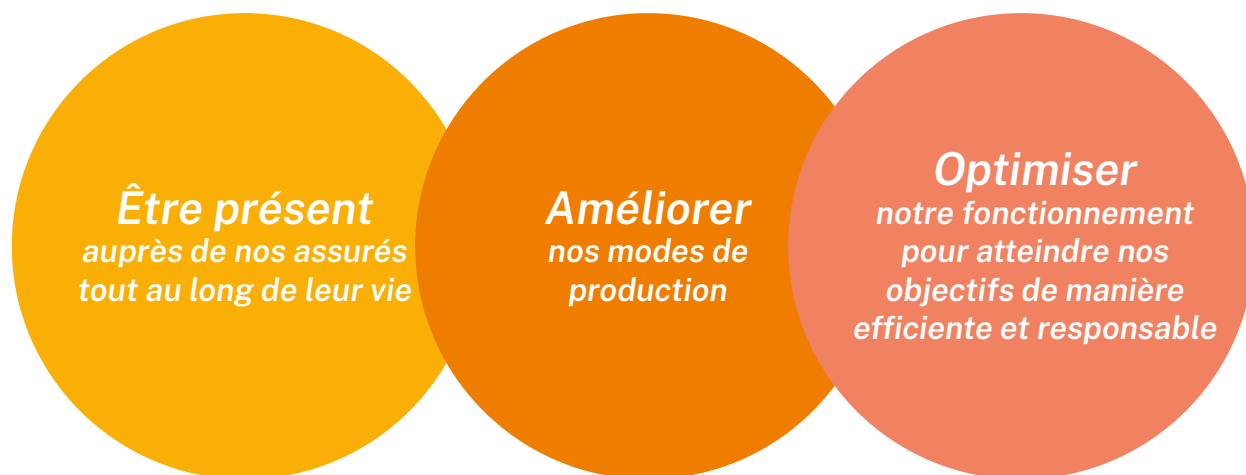
EN CHIFFRES

- 708 317 retraités,
- 7,6 milliards d'euros de prestations versées,
- Près de 14,9 millions d'euros versées au titre des aides individuelles,
- 9,7 millions d'euros de prestations versées aux entreprises,
- 903 collaborateurs.



COG 2023 - 2027 : QUELLES AMBITIONS ?

L'Assurance retraite a renouvelé sa Convention d'Objectifs et de Gestion pour les années 2023 - 2027, soit une durée de 5 ans. Elle repose sur 3 piliers :



Pour nos missions de l'Action Sociale Vieillesse, cela se traduit par les objectifs suivants :

- **Accompagner le bien vieillir chez soi** grâce au :
 - renforcement de notre rôle d'acteur dans la Silver Economy,
 - développement des actions collectives,
- **Maîtriser notre risque financier** grâce à :
 - l'amélioration de la qualité de traitement des dossiers,
 - l'expérimentation sur le contrôle à posteriori,
- **Renforcer nos capacités de pilotage** grâce :
 - au déploiement du système management intégré,
 - à l'amélioration de la performance : dématérialisation, mutualisation d'activités, etc.
- **Garantir l'excellence de nos systèmes d'information et notre rôle d'opérateur** à travers :
 - l'agilité des processus de production,
 - le développement des échanges avec des partenaires,
 - le renforcement de la sécurité informatique,
- **Réduire notre empreinte environnementale** en agissant :
 - à travers un plan de sobriété énergétique,
 - sur nos consommations pour les réduire : achats durables, gestion des déchets, flotte automobile, etc.
 - à travers la rénovation de nos locaux.

NOS PROJETS PHARES DE 2025

Janvier – Renouvellement de la Convention avec les Petits Frères des Pauvres



La Carsat Bourgogne-Franche-Comté a conventionné avec les Petits Frères des Pauvres pour la période 2025 – 2027. Cette 3ème convention porte sur notre objectif commun : lutter contre l'isolement des personnes âgées, et particulièrement les plus précaires, dans la région. À cette occasion, l'exposition « Pauvres vieux » a été organisée à notre siège social pour valoriser les portraits de retraités accompagnés par l'association.

Février - Signature de la convention avec les Restos du Cœur



Riches de précédentes collaborations avec les départements de Côte-d'Or et l'Yonne, Les Restos du Cœur et la Carsat Bourgogne-Franche-Comté ont signé une première convention de partenariat pour lutter contre l'exclusion et les inégalités sociales. Nos actions communes porteront sur deux axes et ce jusqu'en 2027 : la promotion du bien vieillir actif ainsi que l'accès aux droits et lutter contre le non-recours. Le 19 février 2025 marquait le top départ de cette convention avec la signature officielle et la présentation de l'offre de services aux bénévoles.

Janvier – Déploiement des nouvelles modalités de l'aide pour accompagner les conjoints survivants

Lors du décès d'un conjoint, une attention particulière est portée aux retraités pour les aider à traverser cette période difficile. Avec la nouvelle Aide aux retraités en situation de rupture (ASIR), la Carsat BFC répond aux besoins en proposant des heures d'accompagnement et de prévention à domicile, des forfaits de prévention ou des ateliers de prévention. À l'issue de cette période, chaque situation pourra être réévaluée et si nécessaire, un plan d'aide plus durable pourra être proposé.



Avril - Lancement d'une nouvelle aide financière complémentaire au plan OSCAR dédiée aux travailleurs indépendants

Sous l'impulsion du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants (CPSTI), l'Assurance retraite propose une nouvelle aide financière pour les retraités aux revenus modestes bénéficiant d'un plan d'aides OSCAR.

Cette aide est réservée aux retraités qui étaient travailleurs indépendants. Elle vise à réduire le montant qui reste à charge du plan d'aides OSCAR. Son montant est variable selon les revenus du bénéficiaire et est attribué automatiquement.



NOS PROJETS PHARES DE 2025

Juin - Inauguration du parcours équilibre à Talant

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté et la Ville de Talant ont déployé ensemble, et aux côtés de partenaires (Fapa Seniors 21), la démarche ECLAT : Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie des Territoires. Entre 2023 et 2025, de nombreux temps forts ont eu lieu pour recueillir les besoins des habitants et mettre en place des actions en faveur du bien vieillir. Cette démarche s'est conclue en juin dernier avec l'inauguration du parcours équilibre créé avec et par les acteurs talantais.

Retrouvez les prises de parole des parties prenantes à la création du parcours équilibre en ligne, sur la chaîne YouTube de la Carsat BFC



Octobre - La nutrition mise en lumière dans un dossier de presse sonore



Pour la 2ème année consécutive, la Carsat BFC a piloté le dossier de presse national qui avait pour thème la nutrition. Cette thématique comporte plusieurs axes qui sont l'alimentation, l'hydratation et l'activité physique. Diffusé au niveau national, ce sont plus de 2,5 millions d'auditeurs qui ont bénéficié de ces conseils prévention pour bien vieillir sur les ondes des radios nationales, locales et webradios.

Juillet - Évolution du dispositif de sortie d'hospitalisation

À la suite de nouvelles directives des caisses nationales, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a fait évoluer son dispositif de Sortie d'Hospitalisation. Au-delà des 25 h d'heures d'aide à domicile mobilisables, le forfait prévention s'est élargi proposant en plus de la téléassistance, du portage de repas et des aides techniques et d'autres prestations. En complément, des appels téléphoniques de suivi sont instaurés pour favoriser un accompagnement sur-mesure :

- un 1er appel par un évaluateur de Kalivi pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan d'aide sortie d'hospitalisation,
- un 2ème appel par un évaluateur ou un ergothérapeute pour envisager des plans d'aides pérennes à l'issue du dispositif sortie d'hospitalisation.

Novembre – Avant-première du nouveau spectacle « Holà ! mon senior »



Les Ateliers Bons Jours ont marqué l'année 2025 avec le lancement d'une création musicale originale : Holà ! mon senior. Produite par uGo&Play, soutenue par l'interrégime Kalivi et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, cette comédie musicale met en scène la rencontre entre Christian, 55 ans, replié sur lui-même, et Alma, retraitée espagnole pleine d'élan. L'avant-première s'est déroulée le 7 novembre au théâtre Ledoux de Besançon devant une salle comble !

NIVEAU 1 - LES CONSEILS GÉNÉRALISTES DE PRÉVENTION

Pour assurer un premier niveau de prévention pour le bien vieillir, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté innove en région et pour le compte de l'Assurance retraite. Découvrez ci-dessous 4 projets qui ont rythmé l'année 2025 !



Le Dossier de Presse Sonore Saison 2 - Nutrition

En octobre, la Carsat BFC a mené pour le compte de l'Assurance retraite le 2ème dossier de presse sonore. Les 10 chroniques portaient sur le thème de la nutrition en abordant l'alimentation, l'activité physique et la nutrition. Entre idées reçues et conseils pratiques, plus de 2,5 millions d'auditeurs ont bénéficié de conseils prévention pour bien vieillir.

Ces épisodes ont à nouveau été promus à l'occasion de la semaine de la nutrition.



Lancement de la newsletter Kalivi'tamine

Le groupement des caisses de retraite régionales a poursuivi la parution mensuelle de sa newsletter : Kalivi'tamine. Au 31 décembre 2025, ce sont 5 101 abonnés qui recevaient nos conseils et informations sur les temps forts régionaux.

Une newsletter à découvrir en ligne sur le site kalivi-bfc.fr.



Salons des seniors : des événements pour être au plus près des retraités

Chaque année, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté participe à de nombreux salons des seniors pour présenter l'offre de services. Dijon, Auxerre, Lons-le-Saunier, Is-sur-Tille, etc. : ces événements sont essentiels pour aller vers nos publics et les informer selon leurs besoins.

Des vidéos pour faire connaître l'offre de services de l'Assurance retraite

L'Assurance retraite, caisse nationale, a réalisé deux vidéos pour présenter l'offre de services :

- une première version à destination des partenaires parue en juin 2025,
- une seconde version à destination des retraités publiée en janvier 2026.

Ces deux vidéos sont à retrouver directement sur la chaîne YouTube de l'Assurance retraite ou sur le site internet www.carsat-bfc.fr.



NIVEAU 2 - LA PRÉVENTION PRIMAIRE DES EFFETS DU VIEILLISSEMENT

Pour répondre aux enjeux de sensibilisation des retraités au plus tôt, des ateliers sont proposés dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté. Accompagnement, conseils, astuces : l'objectif est de transmettre les clés pour un vieillissement actif, en bonne santé pour vivre le plus longtemps à domicile.

A - Bienvenue à la retraite

L'atelier Bienvenue à la retraite vise à accompagner les futurs et nouveaux retraités, à plus ou moins deux ans de leur date de départ, à cette nouvelle étape de leur vie.

Organisé par des opérateurs, en présentiel ou en distanciel, l'atelier Bienvenue à la retraite permet aux participants d'échanger pour débiter leur retraite en toute sérénité.

« J'ai beaucoup apprécié participer à l'atelier Bienvenue à la retraite. J'ai eu toutes les réponses à mes questions et j'ai pu voir ma nouvelle vie à la retraite autrement. À la suite de ces ateliers, j'ai même décidé de devenir bénévole dans une association ! Avec le groupe, on garde contact et on se voit régulièrement. Futurs et nouveaux retraités, je vous recommande grandement de participer à cet atelier, Bienvenue à la retraite ». – Françoise, 62 ans, participante.



Et 5 ateliers
en distanciel

Répartition des ateliers 2025
par département

Détail par année :

Années	2024	2025
Nombre d'ateliers organisés	31	55
Nombre de participants	280	426

B - Les Ateliers Bons Jours



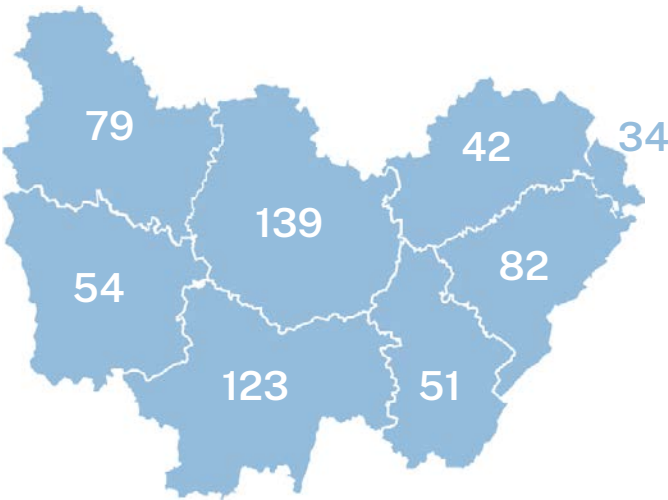
Le programme, les Ateliers Bons Jours, est porté par le groupement des caisses de retraite régionale, Kalivi. Depuis plus de 15 ans, les caisses de retraite agissent ensemble pour proposer des activités afin de transmettre les clés d'un vieillissement actif.

Ateliers, spectacles de prévention, temps forts : toutes ces activités abordent de nombreuses thématiques pour rester en bonne santé et à domicile le plus longtemps possible.

En 2025, ce sont :

- 504 ATELIERS ORGANISÉS
- 6 850 PARTICIPANTS AUX ATELIERS
- 21 047 RETRAITÉS SENSIBILISÉS PAR UNE ACTION DU PROGRAMME
- 74,6 ANS DE MOYENNE D'ÂGE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS
- 340 COMMUNES TOUCHÉES

Répartition des actions du programme menées par département en 2025



FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par le lancement d'une création musicale originale : Holà ! mon senior. Produite par uGo&Play, cette comédie musicale met en scène la rencontre entre Christian, 55 ans, replié sur lui-même, et Alma, retraitée espagnole pleine d'élan. À travers l'humour et la musique, le spectacle aborde avec légèreté des thèmes profonds : l'isolement, le lien social, la confiance en soi, le droit de se réinventer à tout âge. La tournée régionale a débuté le 7 novembre 2025 et a réuni près de 3 000 spectateurs lors de 10 représentations, affichant un taux de satisfaction de 95 %.

Détail par année :

Années	2024	2025
Nombre d'ateliers organisés	496	504
Nombre de participants aux ateliers	6 095	6 850
Nombre de retraités sensibilisés par une action du programme	19 941	21 047
Moyenne d'âge des participants	74,6	

C - Les actions collectives soutenues

En complément, la Carsat soutient des actions portées par des partenaires régionaux grâce aux dotations des caisses nationales.

En 2025, cela représente 75 projets accompagnés, dont 50 projets en faveur de la prévention de la perte d'autonomie (séjours vacances, ateliers numériques, sorties culturelles, etc.).

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS FRAGILISÉS

- 10 ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LES PERSONNES MALADES OU EN SITUATION DE HANDICAP
- 12 ACTIONS PORTÉES PAR LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ASSURÉS EN RISQUE DE DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE
- 2 SOUTIENS À DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES
- 58 ACTIONS SOUTENUES DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DE KALIVI

NIVEAU 3 - LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE POUR LES ASSURÉS LES PLUS FRAGILISÉS

Plans d'aides personnalisés, soutiens lors de situations de fragilité, aides exceptionnelles, etc. : la Carsat Bourgogne-Franche-Comté déploie l'offre de services de l'Assurance retraite. en région. Notre objectif : soutenir les retraités pour leur permettre de rester à domicile autant que possible.

A - Des aides individuelles pour favoriser le maintien à domicile

37 476 AIDES ACCORDÉES

19 487 RETRAITÉS BÉNÉFICIAIRES

203 PRESTATAIRES D'AIDES À DOMICILE ET HABITAT CONVENTIONNÉS

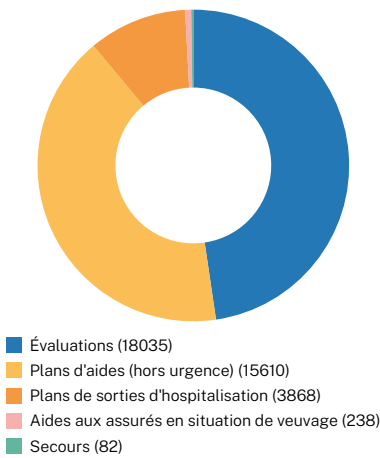
92,3 % DE SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

En 2025, les aides individuelles à destination des retraités ont évolué. Nouveaux dispositifs, renforcement de la coordination avec les partenaires : découvrez ce qui a changé au cours de l'année ci-après.

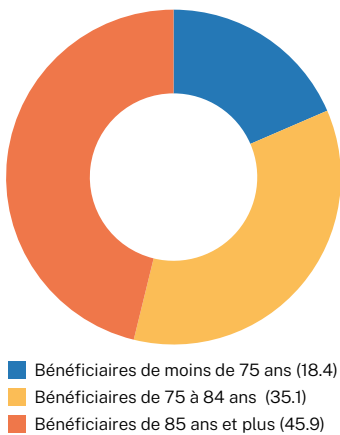
En 2025, les évaluations et les plans d'aides (hors urgence) ont représenté la grande majorité des aides accordées. Les secours exceptionnels ont fortement diminué : de 280 à 85 situations accompagnées.

Les bénéficiaires sont à 46,5 % âgés de 85 ans et plus. Néanmoins, en 2025, les retraités de moins de 75 ans ont sollicité plus d'aides comparé à l'année 2024.

Répartition des aides accordées en 2025



Détails des bénéficiaires par âge en 2025



Détails par année :

Années	2024	2025
Nombres aides accordées	33 685	37 476
Nombre de bénéficiaires	18 830	19 487

NIVEAU 3 - LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE POUR LES ASSURÉS LES PLUS FRAGILISÉS

B - Sortie d'hospitalisation : un dispositif rénové pour mieux répondre aux besoins des retraités

2025 a marqué la volonté de faire évoluer le dispositif de Sortie d'Hospitalisation notamment en termes :

- d'évolution de l'offre proposée,
- de suivi post sortie d'hospitalisation réalisé par les évaluateurs de besoin d'aide à domicile de Kalivi et/ou par les télé-ergothérapeutes de Merci Julie.

Le dispositif Sortie d'Hospitalisation permet de financer 25 heures d'aides à domicile mobilisables sur 3 semaines à 3 mois au moment du retour à domicile. Au-delà de cette base socle, le forfait prévention s'est élargi en proposant de la téléassistance, du portage de repas, des aides techniques et d'autres prestations de services et équipements (petits travaux, transport à la demande, protections hygiéniques, soutien psychologique, etc.).

Le dispositif Sortie d'Hospitalisation mis en œuvre en juillet 2025 permet de réaliser un meilleur suivi des retraités accompagnés à travers :

- un premier appel par un évaluateur de Kalivi pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan d'aide sortie d'hospitalisation,
- un deuxième appel par un évaluateur ou un ergothérapeute (selon si la personne est sujette à un risque de chute) pour envisager des plans d'aides pérennes à l'issue du dispositif sortie d'hospitalisation.

En parallèle, le tarif horaire Cnav a évolué d'un tarif horaire plafond vers un tarif horaire de référence, le Service d'Aide à Domicile (SAD) peut donc facturer au-delà du tarif horaire de la Cnav.

C - Reconnaissance Mutuelle des Évaluations : quel bilan de cette deuxième année effective ?

Conformément à la Loi d'adaptation de la société au vieillissement, l'Assurance retraite (Cnav), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) œuvrent pour simplifier le parcours et les démarches des demandeurs d'aides à l'autonomie depuis plusieurs années.

Cette simplification repose sur deux actions phares :

- la mise à disposition d'un imprimé unique de demandes d'aides à l'autonomie, homologué depuis le 1^{er} octobre 2023,
- la reconnaissance mutuelle de l'évaluation des besoins des personnes âgées entre les départements et les caisses de retraite.

En 2025, une nouvelle convention de reconnaissance mutuelle des évaluations a été signée avec le département de Côte-d'Or. Il s'ajoute aux départements du Jura, de la Haute-Saône-de Saône-et-Loire et du Territoire de Belfort contractés en 2024.

Pour ces 5 départements cités, il y a eu au total 591 évaluations reconnues :

- 444 évaluations reçues des départements par la Carsat,
- 147 évaluations transmises aux départements par la Carsat.

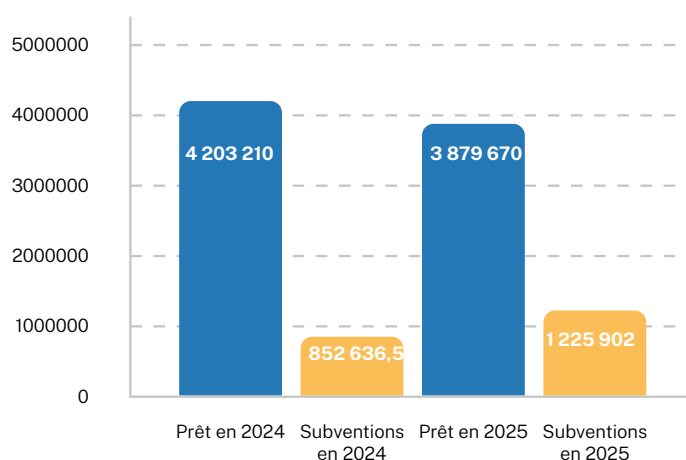
NIVEAU 4 - LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE PAR L'ADAPTATION DE L'HABITAT ET LE SOUTIEN AUX LIEUX DE VIE COLLECTIFS DESTINÉS AUX SENIORS

A - Un soutien financier pour le développement des lieux de vie collectifs

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté participe financièrement sous la forme d'un prêt sans intérêt, remboursable en 10 ou 20 ans, selon la nature du prêt (équipement ou construction ou rénovation). Pour les projets portant sur des petits travaux ou l'achat d'équipements, la participation financière prend la forme d'une subvention d'un montant maximum de 100 000 €.

Sur l'année 2025, près de 6 millions d'euros ont été attribués dont :

- 3,8 millions d'euros en prêts pour les lieux de vie collectifs,
- 1,2 millions d'euros en subvention pour les lieux de vie collectifs,
- 889 000 euros en subvention pour les bailleurs sociaux.



B - 3 appels à projets pour favoriser l'adaptation des logements dans le parc social ainsi que la création et la réhabilitation des lieux de vie collectifs

- **Bailleurs sociaux : un appel à projets pour l'adaptation au vieillissement des logements des locataires**

Afin d'accompagner les bailleurs sociaux dans l'adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a renouvelé en 2025 son appel à projets « Adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires ».

Pourquoi cet appel à projets ?

L'aide financière octroyée a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie des locataires âgés (prévention des chutes, sécurité du logement, ...), à la condition qu'ils ne soient pas du ressort du bailleur social au regard de ses obligations légales, y compris en termes d'accessibilité, tant à la construction qu'à la réhabilitation (Loi n° 2005-102 du 11 février 2005).

Détail par année :

Années	2024*	2025**
Nombre de bailleurs bénéficiaires	8	15
Montant total accordé	647 500 €	889 000 €
Nombre de logements adaptés (prévisionnels)	370	508

*période couverte de 12 mois, de juillet 2024 à juin 2025

** période couverte de 12 mois, de juillet 2025 à juin 2026

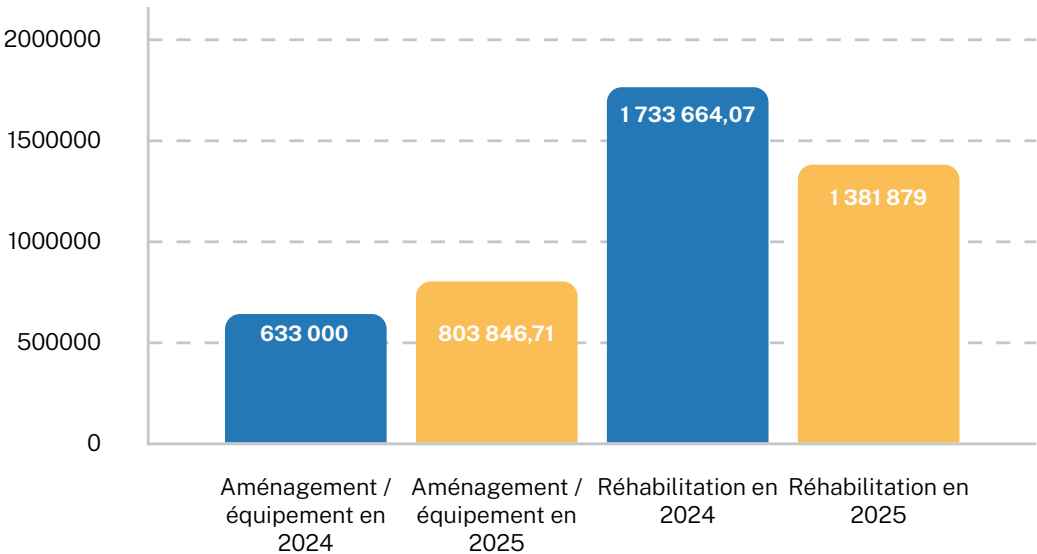
• **Le plan d'aide à l'investissement**

Mené par l'Assurance retraite et la CNSA, cet Appel à Projets vise à améliorer le cadre de vie, favoriser la vie sociale et à maintenir l'autonomie des retraités résidant en résidences autonomie, par le soutien financier des :

- projets de réhabilitation,
- projets d'aménagement / équipement,
- projets de tiers lieux,
- prestations intellectuelles visant à améliorer, accélérer ou rendre possible des projets de réhabilitation.

En 2025, la Carsat a octroyé **2 185 725 euros** pour 21 demandes dont :

- 4 demandes de réhabilitation financée par la CNSA,
- 17 demandes pour l'achat d'équipements et des travaux d'aménagement.



• **Appel à candidature Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie (IDRA)**

Lancée conjointement avec les Conseils Départementaux, cette démarche a comme objectif de favoriser une couverture plus homogène en Résidences autonomie de l'ensemble du territoire en encourageant la création de places en résidences autonomie pour accompagner la transition démographique.

L'Appel à projets a permis l'octroi de subventions à hauteur de 25 000 € pour la création de 5 places.

Détail par année :

Seule une structure du Jura a été financée à l'occasion de l'édition 2024 pour un déploiement en 2025.

Années	2024	2025
Nombre de lieux de vie bénéficiaires	3	1
Montant total accordé	575 000 €	25 000 €
Nombre de logements créés	115	5

DES PARTENARIATS PHARES POUR RÉPONDRE À NOS ENJEUX ET ÊTRE AUX CÔTÉS DES RETRAITÉS LES PLUS FRAGILES DE LA RÉGION

A - Être présent sur les territoires avec nos partenaires



Les Petits Frères des Pauvres

Les Petits Frères des Pauvres sont un partenaire essentiel pour agir dans la lutte contre l'isolement social. La convention a été renouvelée pour les années 2023 - 2024 avec comme axes majeurs l'orientation vers les services de l'Assurance retraite et la mise en place d'actions innovantes pour les retraités comme un théâtre-débat.



Les Restos du Cœur

Ensemble, les Restos du Cœur et la Carsat Bourgogne-Franche-Comté agissent auprès des publics fragiles. Une convention de partenariat a été signée début 2025 pour une durée de 4 ans. L'objectif : initier de nouvelles coopérations pour lutter contre les inégalités sociales et accompagner les bénéficiaires dans l'accès aux droits.



Union Régionale des Centres Sociaux (URCS)

Les centres sociaux fédérés et la Carsat collaborent à travers des conventions de partenariat :

- avec l'URCS pour la mission d'ingénierie vieillesse et le bien vieillir,
- avec les centres sociaux pour réaliser des actions en local afin de prévenir les effets du vieillissement.

Participation sociale-citoyenne, accompagnement des publics, bien dans son âge : 3 axes de partenariat forts pour agir ensemble.

B - VIVA LAB, l'accélérateur des caisses de retraite

Dans le cadre de VIVA LAB, l'incubateur d'innovation des caisses de retraite, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté repère et accompagne des acteurs locaux. Les porteurs bénéficient ainsi d'un concours financier et de conseils pour mettre en œuvre leurs projets.



Depuis la création du dispositif en 2019, 5 projets ont été accompagnés dans la région :

- Gabby, application disponible sur smartphone et tablette qui propose une solution digitale pensée pour faciliter le quotidien,
- Chaise Alyzee portée par Upper, chaise novatrice conçue pour aider ceux qui rencontrent des difficultés à se relever et à s'asseoir et notamment les personnes âgées en perte d'autonomie,
- OPAC CARE en Saône-et-Loire, bailleur social qui accompagne le bien vieillir des seniors occupants,
- Toolib, plateforme web et une application mobile multiservices proposant des solutions de location,
- Merci Julie, plateforme de télé-ergothérapie proposant des télé-consultations.

DES SERVICES À DESTINATION DES RETRAITÉS ET DES PARTENAIRES

1 - À destination des retraités



**Simulateur
d'éligibilité**



**Simulateur
de reste à charge**



**Carte interactive
pour bien vieillir**

En 5 minutes, vous pouvez vérifier si vous êtes éligibles à une aide financière de la Carsat en faveur du maintien à domicile en tenant compte de votre situation personnelle.

Afin de vous aider dans la mise en place de votre aide à domicile, un formulaire est mis à disposition. Il comprend la liste des prestataires, leur tarif horaire, et simule votre reste à charge.

Une carte interactive a été créée par l'inter-régime national. Elle permet de découvrir les activités prévention sur un territoire et de s'y inscrire directement en ligne ou contacter les organisateurs.



Des services et ressources à découvrir sur notre site internet www.carsat-bfc.fr > rubrique Retraités

2 - À destination des partenaires

Le portail des partenaires de l'Action Sociale, PPAS, est un site internet qui centralise toutes les ressources et informations à destination de nos partenaires : structures évaluatrices, services d'aide à domicile, porteurs de projets, lieux de vie collectifs, etc.

Ce site internet partenairesactionsociale.fr est la porte d'entrée unique pour réaliser vos déclarations auprès des services de l'Assurance retraite.

Consultez-le directement en ligne et contactez votre Carsat pour créer votre espace personnel à l'adresse suivante : pbvppashabilitation@carsat-bfc.fr.



SITES UTILES

Nos sites nationaux

- **L'Assurance retraite, le site du régime de retraite général :**
www.lassuranceretraite.fr
- **Pour Bien Vieillir, le site dédié aux retraités qui regroupent toutes les caisses de retraite :**
www.pourbienvieillir.fr
- **Bien chez soi, le site de l'Assurance retraite dédié à l'aménagement du logement :**
www.bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr

Nos sites régionaux

- **Carsat Bourgogne-Franche-Comté, le régime général de retraite en région :**
www.carsat-bfc.fr
- **Kalivi, le site du groupement des caisses de retraite de Bourgogne-Franche-Comté :**
www.kalivi-bfc.fr

NOUS CONTACTER

Par téléphone :

39 60 (service gratuit + prix d'un appel)